

<b>TARIFICATION DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES</b>  <b>RESIDENCE DE BAUFORT - EHPAD</b>
--

**Tarifs journaliers au 01/04/2022 :**

**1 / Forfait soins :** pris en charge intégralement par la Caisse d'Assurance Maladie

**2 / Forfait hébergement :** à charge du résident

**3 / Forfait dépendance (pour plus de 60 ans) :** la dépendance est évaluée par le médecin coordonnateur à l'aide de la grille AGGIR. A chaque groupe de dépendance (GIR) correspond un tarif spécifique. L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) prend en charge, si vous y avez droit, une partie du tarif dépendance. Si vous n'avez pas droit à l'APA, la totalité du tarif dépendance vous est appliqué.

**Soit à charge du résident :**

	En GIR 1 et 2	En GIR 3 et 4	En GIR 5 et 6
Tarif hébergement	63.84	63.84	63.84
Tarif dépendance	24.92	15.81	6.71
Si APA	-18.21	-9.10	0
<b>Total à charge par jour</b>	<b>70.55</b>	<b>70.55</b>	<b>70.55</b>
<b>Pour un mois de 31 jours</b>	<b>2 187.05</b>	<b>2 187.05</b>	<b>2 187.05</b>

Les demandes d'APA sont à déposer auprès de Conseil Départemental de votre domicile.

Concernant le département de la Haute-Savoie et de la Savoie, l'APA sera versée directement à l'établissement et déduite de la facture.

Pour les résidents de moins de 60 ans : pas de forfait dépendance

Tarif hébergement / jour	83.59
Pour un mois de 31 jours	2 591.29